

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE925

présenté par

M. Dubois, Mme Bonnet, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Kamardine,  
M. Descoeur, M. Dive, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, Mme Périgault, M. Ray, M. Taite,  
Mme Valentin, Mme Corneloup, Mme Louwagie, M. Schellenberger, M. Jean-Pierre Vigier,  
M. Viry, M. Emmanuel Maquet, Mme Duby-Muller et Mme Petex

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 33, substituer au mot :

« compensation »

les mots :

« replantation hors dérogation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohérence avec l'amendement portant sur l'alinéa 26 de l'article 14.